

en ligne en ligne

BIFAO 49 (1950), p. 85-114

Jean Vercoutter

Les statues du général Hor, gouverneur d'Hérakléopolis, de Busiris et d'Héliopolis (Louvre A. 88, Alexandrie, s.n.) [avec 5 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

LES STATUES DU GÉNÉRAL HOR, GOUVERNEUR D'HÉRAKLÉOPOLIS, DE BUSIRIS ET D'HÉLIOPOLIS

(Louvre A. 88, Alexandrie, s. n.) (1)
(avec cinq planches)

PAR

JEAN VERCOUTTER.

A. Statue du Louvre (A. 88).

Le Musée du Louvre possède une statue de granit noir (2), de ce style froid et conventionnel mais pourtant élégant, qui caractérise l'extrême fin de l'art pharaonique depuis l'époque saîte jusqu'aux premiers Ptolémées. Bien que les mutilations qu'elle a subies la rendent d'un intérêt médiocre du point de vue archéologique, cette statue mérite de retenir l'attention par l'importance du texte gravé sur le pilier dorsal (3). Le général Hor est représenté

- (1) Dans tout cet article, je me servirai du système d'abréviation proposé par M. J. Janssen dans *Chronique d'Égypte*, 47 (1949), p. 86 et suiv.
- (2) Louvre A. 88 (haut. 1 m. 19); cf. De Rougé, Not. Mon. (1877), p. 42; Boreux, Catal.-Guide, p. 52 et ci-dessous, pl. I-III. Je remercie M. Vandier, Conservateur en Chef du Département égyptien, qui m'a aimablement autorisé à publier cette statue.
- (3) Ce texte a été publié par Pierret dans Rec. Insc. ... du Musée du Louvre, I, p. 14 (1880) et repris, à l'exception de la colonne 4, Bulletin, t. XLIX.

par Brugsch, dans son Thesaurus, VI, p. 1251-1252 (1891). Breasted l'a traduit (B. A. R., IV, \$ 968-971, p. 494 et suiv.). Bien qu'il ait utilisé un estampage pour améliorer les lectures de Pierret et de Brugsch — souvent incorrectes — Breasted laisse de nombreux passages en lacune, notamment à la colonne 3 dont le sens et l'importance semblent lui avoir échappé. Pierret avait déjà noté (loc. cit., p. 14): «l'inscription en est très fruste... non seulement la traduction mais la lecture en est fort difficile».

12

debout, les bras retombant le long du corps; il n'y a pas lieu de tenir compte des mains, légèrement repliées bien que les poings ne soient pas serrés; ce mouvement, très peu égyptien, est l'œuvre d'un restaurateur moderne (1). La jambe gauche se porte en avant. Il est vêtu d'un pagne court, finement plissé et croisant de gauche à droite. La ceinture, dépourvue de boucle, ne porte aucun décor. La tête manque et on ne voit aucune trace, ni sur la poitrine ni sur les épaules, d'une coiffure longue, le crâne devait donc être rasé, comme cela arrive si souvent à basse époque (2). Les pieds, cassés à hauteur de la cheville, ont été restaurés. Il ne reste rien du socle primitif. La pierre est soigneusement polie (cf. ci-dessous, p. 101). L'inscription qui nous intéresse est gravée en quatre colonnes sur un pilier dorsal qui se terminait peut-être en forme de triangle (3), mais la partie supérieure, adossée à la nuque et à la tête, a disparu avec celle-ci.

L'inscription a été jadis détachée de la statue, sciée en trois morceaux, puis, deux de ceux-ci ont été replacés sur la statue au moyen d'un ciment. De Rougé, dans la première édition de sa notice sur les monuments du Louvre (4), note : « Les inscriptions qui décorent la face postérieure avaient été, à une époque ancienne, sciées pour être employées comme plaques à cause de la beauté de la matière, M. de Longpérier les a retrouvées, malheureusement un peu frustes, et les a fait remettre en place ». Il semble que le morceau supérieur n'ait pas été retrouvé à cette époque (1849); je n'ai pas eu plus de succès lorsque je l'ai recherché à mon tour près d'un siècle plus tard. Le

(1) Le bras droit est cassé en diagonale du milieu du biceps jusqu'au coude. L'avant-bras et la main sont donc l'œuvre du restaurateur. Le bras gauche, est intact mais la main a été brisée en diagonale à la naissance des phalanges; le pouce allongé le long du pagne a subsisté de même que les extrémités des phalangettes qui font un angle droit avec le pouce. Il semble bien, d'après la position et des métacarpiens et des phalangettes, que cette main tenait un objet cylindrique (cf. Legrain, Statues et statuettes (C. G. C.), III, où les statues n° 42204, 42236, 42243 tiennent un rouleau dans chaque main). D'autres sta-

tues ont une main à plat et l'autre refermée sur un objet (ibid., 42202, 4248).

- (2) Cf. Legrain, loc. cit., n° 42204, 42243; BORCHARDT, Stat. (C. G. C.), III, n° 720, 721, 722, 725, 726, etc.
- (3) Les statues de ce type, bien qu'elles apparaissent à la XXII^e dynastie, sont surtout fréquentes à l'époque ptolémaïque (cf. entre autres, Fairman, J. E. A., 20, p. 1-4.)
- (4) De Rougé, Notice des monuments exposés dans la Galerie d'antiquités égyptiennes au Musée du Louvre, Paris, Vinchon, 1849, p. 24 (A.87)
 la statue ne portera son numéro définitif (A. 88) qu'à partir de l'édition de 1852.

morceau manquant ne doit pas d'ailleurs comporter plus de quelques centimètres si l'on admet, ce qui paraît évident, que la tête manquait déjà lorsque l'inscription fut détachée de la statue.

TEXTE ET TRADUCTION.

Le texte qui couvre la totalité du pilier dorsal est incomplet : le commencement des quatre colonnes a été perdu avec la tête de la statue. La base est également incomplète bien qu'à un degré moindre; la lacune supérieure est difficile à déterminer (1), la lacune inférieure ne doit pas dépasser un demi-cadrat, un cadrat tout au plus; nous sommes en effet très près de la base de la statue et il est peu probable que le texte se soit prolongé sur le socle.

Après avoir débuté par un éloge, les titres et la généalogie du dédicant (\$ 1), le texte se poursuit par une invocation au dieu d'Hérakléopolis Magna: Horshéfi (\$ 2), puis, il énumère les fondations pieuses exécutées dans le temple de ce dieu et dans les temples voisins par le général Hor (\$ 3). Il fait ensuite allusion à des donations de terrains et d'objets (\$ 4) et évoque le zèle religieux du donateur (\$ 5). En conclusion, le général réclame pour lui le bénéfice de la protection du dieu Horshéfi (\$ 6).

§ 1. — Éloge, titres et généalogie du dédicant (2) :

- (1) En admettant que la partie supérieure du pilier était décorée d'une scène ce qui est fréquemment le cas dans les statues de ce genre (cf. par exemple, Kêmi, 8, pl. XIII), la lacune ne doit pas dépasser trois ou quatre cadrats.
- (2) Le texte est établi en colonnes et de droite à gauche \downarrow ; pour la disposition des signes sur l'original, cf. le dessin pl. III et la

photo pl. II.

- (3) Et non --- comme l'indique Pierret.
- (4) Le est petit mais sûr, ce n'est pas un t comme a lu Pierret et il n'y a pas de lacune comme l'indique Brugsch.
- (5) Le sm; est sûr. Pierret et Brugsch ont lu §.

... < qui fait > des choses utiles dans Hérakléopolis, qui veille (a) à restaurer Naret, qui protège Hérakléopolis et repousse ses adversaires (b), qui protège celui qui s'attarde dans ses rues aussi sûrement que (lit. comme) dans un sanctuaire (c), qui éloigne les ennemis de son territoire, l'administrateur (d) du territoire d'Hérakléopolis, le général Hor, fils du chef des soldats (e) du territoire de Busiris, Psammétique (f), mis au monde par la dame Neferou-Sebek. Il dit:

§ 2. — Invocation à Horshéfi :

Ó mon maître, mon dieu, Horshéfi, roi du double pays, prince des rivages (g), dieu unique qui n'a pas d'égal (h); je suis un (homme) loyal (i) qui t'est fidèle (lit. qui marche sur ton eau (j)), j'ai rempli mon cœur de toi (k), la belle route de celu qui obéit à ta majesté, tu as fait que mon cœur la désire (lit. soit (tendu) vers elle) (l). Mon cœur cherche le bien dans [ton] temple (m)...

§ 3. — Constructions dans le temple d'Horshéfi et dans les temples voisins :

- (1) Pierret et Brugsch, suivis par le Wb., ont lu le w avant le hrp; notre lecture est certaine, cf. pl. III.
 - (2) Le * de la copie de Pierret n'existe pas.
- (3) Pierret et Brugsch n'ont pas vu le , très net cependant.
 - (4) Le groupe snw indiqué comme une lacune
- par Pierret, et comme douteux par Brugsch, est très net sur l'original.
- (5) La lecture de Pierret et celle de Brugsch sont à rejeter.
 - (6) Lu à tort ≩ par Pierret.
 - (7) Le est sûr.

[lacune indéterminée] [lacune indéterminée]

... [j'ai fait...] < un portique > (n) dans la grande avant-cour d'Horshéfi, en travail excellent qui n'a pas son pareil, les colonnes sont en granit, le porche (o) est en bon sapin du Liban, les nombreux ornements (p) sont en or à l'imitation de l'horizon du ciel, ses murs Sud et Nord sont en belle pierre blanche de calcaire, la porte intérieure (q) est en granit incrusté d'or et les battants sont en électrum. J'ai restauré le sanctuaire de Haute Égypte (r), le sanctuaire de Basse Égypte et le sanctuaire du Sud et du Nord dans cet endroit, ainsi que le temple de Nehebkaou. J'ai bâti un mur autour du lac Mâ (s) et j'ai démoli (t) [lacune indéterminée] [lacune indéterminée] j'ai embelli (lit. j'ai rendu magnifique) la première cour (lit. salle de l'armée) près de Hebesbeget (u). J'ai fait (v) véritablement (w) un travail excellent dans le domaine d'Horshéfi, maître des dieux.

§ 4. — Donations de terrains et d'objets :

J'ai fait une donation de deux terrains (x) (vignobles) au (y) dieu, la grande âme (?) primordiale (z), Heneb, (aa) le bélier vivant (où l'âme vivante) de Rê, afin

- (1) Let non Le comme le donne Pierret.
- (2) Pierret n'a pas lu le groupe dsr.n.i.
- (3) Pierret a oublié le t, Brugsch l'a mal placé.
- (4) Et non comme ont lu Pierret et Brugsch.
 - (5) Pierret et Brugsch à tort.
 - (6) Pierret a oublié le n.
 - (7) Pierret a omis le p de irp.
 - (8) Pierret au lieu de la barque.
 - (9) Pierret et Brugsch au lieu de 1.

- $^{(10)}$ Le nb que Pierret et Brugsch ont lu k est hr.
- (11) st et non 3 comme dans Pierret.
- (12) Pierret et Brugsch fautivement 1.
- (13) Le omis par Pierret et Brugsch a été en grande partie détruit lors du découpage du texte à la scie (cf. ci-dessus, p. 86).
- (14) Pierret a interverti l'ordre des signes et lu au lieu de . Brugsch a lu .
- (15) Le --- est mal gravé mais distinct.

que le vin qui en provient lui fût offert (ab) chaque jour. J'ai indemnisé (ac) leurs propriétaires (ad) (des terrains) au moyen de biens provenant de mon avoir (lit. maison) et je les ai payés (lit. j'ai réjoui leur cœur) (ae) car je savais que voler est en abomination au dieu (lit. c'est l'abomination du dieu : voler). J'ai fait deux tables (af) d'offrandes en quartzite (?) (ag) blanche afin que l'offrande divine fût offerte (ah) sur elles. L'une est à Tepehet-Djebat, tombe où est couché Toum-l'Ancien (ai); l'autre, dans Narref, ciel (= chapelle) du roi de la haute et de la basse Égypte, Ounnefer (aj).

§ 5. — Activité variée au profit des dieux :

... Horshéfi et son ennéade. J'ai restitué ce qui était effacé dans son temple. J'ai fait sortir (ak) Hathor (lit. La Grande) (al) dans sa barque, lors de sa belle fête du quatrième mois d'hiver, le cinquième jour jusqu'au... jour (?) (am)

§ 6. — Conclusion:

- (1) Pierret et Brugsch omettent les quatre premiers cadrats, très nets sur la statue.
- (2) Le signe est très mal fait (cf. dessin, pl. III). Ce n'est certainement pas . Ce pourrait être : mais paraît plus probable.
 - (3) Et non 🕽 de Pierret.
 - (4) Pierret ne donne qu'un seul .
- (5) Pierret met en lacune depuis le r (de nfryt-r) jusqu'à r
 - (6) Brugsch lit \$\sqrt{sic}\$.
 - (7) L'oiseau est peu distinct, ce n'est cer-

- tainement pas, cependant, un scomme l'indiquent Pierret et Brugsch.
- (*) Ce groupe est juste sur le passage de l'étroite lacune due à la scie (cf. p. 86), cependant le \circ et le \blacksquare sont sûrs.
- (°) Pierret a omis le trait, de même que Brugsch qui intervertit l'ordre des signes.
 - (10) Pierret donne --- à tort.
- omme l'indique Pierret.

J'ai fait ces choses (lit. cela) le cœur joyeux sans (an)... là-dedans. Puisses-tu ouvrir mes bras [afin que] j'embrasse (ao)... qui était dans mon cœur, pendant que je faisais des fondations dans ton temple. Place tes bras derrière moi (c'est-à-dire protège moi) en vie, santé, force, (car) j'ai accompli ce qui était dans mon cœur (c'est-à-dire ce que j'avais projeté) dans ton temple. Puisses-tu me donner la récompense (ap) de ce que j'ai fait : une longue durée de vie (aq), en douceur de cœur, en étant dans tes faveurs (ar), ô Prince des rivages, que mon nom soit stable dans Hérakléopolis, jusqu'à ce que l'éternité vienne...

NOTES DE LA TRADUCTION.

- (a) Rs, swd;, dr sont des participes imperfectifs actifs, employés comme épithètes et précédant le nom du général Hor. Le texte est construit de la même façon sur la statue de Djed-Her le Sauveur (A. S. A. E., XVIII, p. 144, l. 53-61).
- (b) Cf. Djed-Her le Sauveur (A. S. A. E., XVIII, p. 154), 1. 188-189
- (c) Cette phrase est particulièrement difficile et nous ne nous dissimulons pas le caractère hypothétique de notre traduction. Il faut évidemment écarter l'interprétation de Breasted (A.R., IV, § 968) qui voit dans (qu'il lit sdr) le verbe à la forme sdm.f, avec sujet nominal, d'une phrase circonstantielle : repelling her obstructors when the [filthy] lay in her streets. Cette traduction doit être rejetée pour la raison que nous avons manifestement une suite de participes (cf. note a) et que le parallélisme évident de la construction serait sinon rompu tout au moins très atténué si l'on voyait dans (une forme sdm.f. La difficulté de la phrase réside essentiellement dans la lecture du signe (Stèle de Mendès, Urk., II, 35; M.D.I.A.K., 12, 114, 1. 10 et PIEHL,

⁽¹⁾ Pierret donne nb. — (2) Pierret a omis le t.

Insc. Hiér., I, LXXXIX, j); krs (Lefebure, Pétosiris, Insc. 62, 5 et Vocab., p. 52); wrš (J.E.A., 5, pl. XXI, entre p. 126 et 127, texte A, 1.3 et B, 1.5); ism (Gauthier, D.N.G., 5, 145); it (Wreszinski, Inschr. aus Wien, III, 2, p. 164); nmyt (Wb., 2, 266) (1). Certaines de ces lectures peuvent être écartées immédiatement, si l'on admet, ce qui paraît évident, que le mot 🖂 est comme rs, swd;, hsf et dr un participe imperfectif actif (cf. ci-dessus, note a). C'est ainsi que śdr, krs et wrš étant tous trois intransitifs doivent être rejetés, puisqu'ils ne peuvent admettre de complément direct comme en admet le mot 🖂 dans notre texte. Ssm ne présentant aucun sens, il ne reste donc comme lectures possibles que i(;)t et mki. La lecture i;t dérive manifestement du nom du lit à l'Ancien Empire : ¿t et le Wb., 1, 23, signale l'écriture tardive 📆 le 🛁. Notre statue date d'une époque où les scribes ne reculaient pas devant les jeux d'écriture (cf. par exemple, Stèle de Naples, 1. 6, où 4 hh? (sic) sert à écrire \$ \(\) \$ hh «chercher»). On pourrait donc y voir le verbe ity «saisir» (Wb., 1, 149). Le sens de mki «protéger» écrit simplement 14, bien que cette graphie ne soit pas indiquée au Wb., est fréquent à basse époque (cf., entre autres, Urk., II, 35 : « le roi vaillant . . . qui protège l'Égypte» 🖂 🚍). Nous avons donc à choisir entre deux lectures, l'une bien attestée (mki), l'autre hypothétique (ity); or, suivant que l'on adopte l'une ou l'autre, la phrase : d;yt-hr m mr·s mi-ht ihyt se rapporte à un ennemi que le général met hors d'état de nuire en le saisissant, ou à un être inoffensif qu'il protège. S'il n'est pas très difficile de donner un sens hostile à l'expression d'aut-hr, la racine d'ayant de nombreux sens péjoratifs (cf. d;yw «adversaires», d;yt «mal») qui autoriseraient, à l'extrême rigueur, une interprétation du reste non attestée par ailleurs, du type * «le méchant-devisage » = «l'ennemi» (cf. le «filthy» de la traduction de Breasted), le reste de la phrase en revanche se prête mal à cette interprétation, elle est donc à écarter. Reste la traduction : « qui protège . . . dans ses rues comme dans . . . »; elle se heurte à deux difficultés : le sens de d;yt-hr et celui de ihyt. D;yt-hr, malgré la présence du , sans signification à cette époque, doit se rattacher

⁽¹⁾ La lecture mk « vois » signalée par Spiegelberg (R. T., 24, p. 34-36) est manifestement une erreur de l'auteur. Dans les deux cas, il s'agit du verbe sdr, il faut traduire

[«]j'ai passé la nuit étant éveillé, quotidiennement, sans dormir, pour rechercher les choses qui te seraient utiles» et non «Vois? j'ai veillé...» comme le fait Spiegelberg.

à la racine d; y-hr < sd; y-hr copte' x12PA (Wb., 5, 514 et 4, 378) donnant le sens «celui qui se réjouit» ou, d'après une dérivation indiquée par un texte démotique, «Celui qui tarde» (cf. Spiegelberg, Kopt. Handwb., p. 225 et n. 7 = Griffith-Thompson, The demotic magical papyrus London and Leiden verso 26, 4 où le mot a le sens de «delay»). La seule difficulté resterait donc la traduction de ihyt; il est impossible de comprendre «écurie» comme le fait Breasted, mais il existe un mot | | | | | | var. | | | (cf. Urk., II, 117 et 118) qui désigne selon Sethe (l. c., 118, note c) le «Sanctuaire». Ce mot ne figure pas au Wb.; il se rattache sans doute au 📜 var. 🗀 📗 qui, à basse époque, désigne le palais. Notre phrase donne dès lors un sens satisfaisant : « qui protège l'homme qui s'attarde dans ses rues aussi sûrement que (lit. comme) dans un sanctuaire». Cette phrase rappelle curieusement, par son esprit, un passage des inscriptions des tombes de Siout (tombe III, 1. 10) ADOTIEH+AMYSTASE~IEAP~ CULL ~ « Quand vient la nuit celui qui dort sur la route me rend grâce (car) il est aussi en sûreté (lit. il est comme) qu'un homme dans sa maison. La crainte que l'on a de mes soldats est sa sauvegarde».

(d) Lu à tort \circ par le Wb., 3, 329 (14), qui traduit «Bez. für Landereien». Le w est évidemment à rejeter derrière le signe hrp, comme l'indique nettement le texte B, cf. ci-dessous, p. 103. Le titre hrp w est curieux, n'étant, à ma connaissance, attesté que sur les deux statues du général Hor. Et je me demande si ce n'est pas un rajeunissement archaïsant du titre imy-r w () bien attesté au Moyen Empire (cf. Lange-Schäfer, Grab.-u. Denksteine d. Mittleren Reiches (C.G.C.), III, p. 43, s. v.; de même Dyroff-Portner, München, pl. IV, 6 et Speleers, Rec. Insc. Bruxelles, no 85, p. 23 et 24, etc.). Ce titre est, au moins une fois, mis en rapport avec une ville comme dans notre texte (cf. le imy-r w d'Héliopolis, Lange-Schäfer, loc. cit., 20678 b) et il est même possible que dès le Moyen Empire un titre hrp <w> d'Abydos ait existé (cf. Вогснагот, Stat. и. Statuetten, IV, C. G. C., nos 1246-1247). L'existence de titres composés avec hrp, parallèles à des titres composés avec imy-r, n'est pas un phénomène isolé à partir de l'époque saîte (cf. le classique imy-r h;styw rsyw qui est devenu le the Borchardt, loc. cit., III, nº 679, de même A. S. A. E., 22, 88 et suiv.). W désigne sans doute ici le nome tout entier comme l'indique le Wb., 1, 243 (4), cet emploi existant dès le Nouvel Empire.

- (e) Pour la graphie du mot $m\check{s}$ w, cf. Wb., 2, 155. Le titre h;t- $m\check{s}$ w est, lui aussi, nettement archaïsant. Il semble que ce soit un titre particulier aux XXIe et XXIIe dynasties (cf. A.S.A.E., XVII, 29; XVIII, 246, 249 et 257, de même J.E.A., 34 (1948), p. 48 et pl. XIV) bien qu'un nom propre du Moyen Empire $2 \Leftrightarrow (Borchardt, Stat. u. Statuetten, IV, C.G.C.$, no 1142) permette de supposer que ce titre est plus ancien que la XXIe dynastie et qu'il pourrait remonter peut-être au Moyen Empire.
- (f) Daressy, A.S.A.E., 5, 127-128 (n° XLI), s'est demandé si une statue conservée au Musée d'Alexandrie n'a pas appartenu au père du général Hor; nous verrons que cette statue appartient en fait au général Hor lui-même (cf. ci-dessous, p. 101-102).
- (g) Ce sont les épithètes habituelles d'Horshéfi, cf. entre autres, Chassinat, Edfou, III, 285; VII, 109, etc., et, surtout, la Stèle de Naples passim (cf. Tresson, Mél. Loret, B. I. F. A. O. C., XXX, p. 372-373, où l'auteur donne une bibliographie).
- (h) Même début de discours dans Lefebure, Pétosiris, Insc. 115, 2, à la suite des titres du dédicant. Sur l'expression elle-même, cf. Lefebure, A.S.A.E., 21, p. 156.
- (i) Sur cette expression, cf. J. J. Clère, Une statuette du fils aîné du roi Nectanébo, Rev. égypt., t. VI (sous presse) notes L et D.
- (j) Cette phrase fait généralement allusion au roi, mais le dieu peut aussi être désigné, cf. Lefebure, *Pétosiris*, Insc. 61, 13.
- (k) Parallèle dans la Stèle de Naples (Tresson, Mél. Loret, p. 380), l. 5:

 Je suis ton serviteur, mon cœur t'est fidèle (lit. est sur ton eau) j'ai rempli mon cœur de toi.
- (1) L'interprétation de Breasted est à rejeter: The prosperous way of him who follows thy Majesty. Thou hast made my heart, that my heart might be vigilant; car: 1° ainsi comprise la première partie de la phrase wit nfrt nt šms hm·k reste sans complément et devient inintelligible; 2° rs «veiller», «être vigilant» s'écrit, dans notre texte, avec des déterminatifs, cf. col. 1 (qui veille à restaurer Naret). Pour la construction de phrases similaires, cf. Lefebyre, Pétosiris, Insc. 62, 2 et 116, 4 = 177 = 4 179

- Desc. p. 37 et 158) traduit : Elle est bonne la route de celui qui est fidèle à Dieu; c'est un béni celui que son cœur dirige vers elle.
- (n) Le nom du bâtiment construit ou reconstruit par Hor est ici en lacune, mais, d'après le texte B (cf. ci-dessous, p. 103), il faut restituer , le que porte l'original, en haut de la colonne 2, paraît être dû à la cassure d'un , en effet, le granit, à l'intérieur du signe, paraît plus clair, comme s'il avait été fraîchement cassé. Sur le sens du mot bnt(y), cf. Gardiner, Onomastica, II, p. 208 (A. 427), qui remarque que dans le temple d'Edfou ce mot désigne l'hypostyle qui fait suite à l'avant-cour. Ce qui semble correspondre aux indications des textes A et B. B: J'ai fait une salle extérieure (lit. partie frontale) hors de [var. A. dans] la grande avant-cour d'Horshéfi. Le texte B, en employant la préposition m-rwty, entend, sans doute, que la place nécessaire à la nouvelle construction a été prise sur l'avant-cour. Je montrerai (cf. ci-dessous, p. 112-113) qu'il s'agit en fait d'un portique.
- (p) Il faut certainement lire ici (Wb., 3, 365), « Figuren aus Gold, Kupfer u. ä. als Ornament bes. auf Türen». La forme du signe est indistincte : ce pourrait être (Wb., ibid., signale cette abréviation du mot) ou, aussi bien, we qui se lit (Vb., 3, 366. Un texte sensiblement contemporain mentionne l'existence de ces mêmes ornements sur un portail similaire (Urk.,

- II, 67): $[n] \sim [n] \sim$
- (q) Wmt désigne l'épaisseur du mur de la porte, la porte entre deux murs épais (cf. Wb., 1, 307 et Gardiner, Onomastica, II, 208). Il semble donc que Hor se soit contenté de faire, ou de refaire, une colonnade à porche central, flanquée de murs latéraux, devant un mur déjà existant. Il aménagea une porte (wmt) dans ce mur, ou renouvela une porte déjà existante. Le fait que les parois de cette porte sont en granit incrusté d'or et les battants en electrum indique que cette porte menait au temple proprement dit (cf. cidessus, note o).

- (u) Signalé par GAUTHIER, D.N.G., 4, p. 26.
- (v) iw ir·n·i est écrit r ir·n·i, ce qui a trompé Breasted qui comprend : In order to make for me. Cette graphie de iw est régulière à basse époque, cf. Wb., I, 42. Nous trouverons plus bas (col. 4) un exemple de l'inverse : iw écrit pour r. Multiples exemples de ce fait dans les textes de Pétosiris, cf. Lefebyre, Pétosiris, Vocabulaire, p. 19.
- (w) m mtr «en vérité» est rejeté en fin de phrase, mais cette construction est régulière, car m mtr peut se placer derrière le mot (ici la phrase) qu'il qualifie, cf. Wb., 2, 174·(4), et l'exemple des Belegstellen: Dümichen, Hist. Inschr., II, 35 b.
- (x) hsp désigne ici des vignobles comme l'indique la suite du texte; le même sens est attesté dans Pétosiris (cf. Lefebure, ibid., Vocabulaire, s. v. hsp). Sur le mot, cf. Gardiner, Onomastica, II, p. 216. A partir de hsp, jusqu'à m ht m pr.i, Breasted n'a pas compris le texte.
- (y) M-b; h est ici un équivalent du datif, cf. Černý, Stud. Griffith, p. 50, note 3.
- (aa) Il serait tentant de voir dans ce mot le nom du bélier sacré d'Hérakléopolis, bien que ce mot soit déterminé par un serpent dans la liste d'Edfou (cf. Ввисьсн, Dict. géogr., р. 1364 et Griffith, Rylands Papyri, III, р. 110, п. 2).
- (ab) hnk est employé pour désigner l'offrande du vin, cf. entre autres A.S.A.E., 17, 98; et c'est aussi un des termes techniques de la donation, cf. Iversen, Two Inscr. concerning private donations to temples, p. 9, n. 19.
- (ac) Pour fk;, le Wb., 1, 579, n'indique pas d'autre sens que «gratifier, faire des cadeaux», mais il s'agit ici manifestement d'un payement, comme il se pourrait que ç'ait déjà été le cas pour les travailleurs de la tombe d'Amenemhet, cf. Urk., IV, 1055 = Davies-Gardiner, The Tomb of Amenemhet, pl. VIII et p. 36;
 - (ad) Pour nb employé pour désigner le propriétaire d'un terrain, cf. Stèle Bulletin, t. XLIX.

du Caire, 45327, l. IV (publ. IVERSEN, loc. cit., pl. 1 et p. 7, n. 10: \\ \tau \) \\ \tau \) \\ \tau \) le champ... dont le propriétaire (est)...), Nb est écrit ici pour nbw. Le fait qu'il y ait eu au moins deux propriétaires pour ces terrains est montré par l'emploi du pronom-suffixe pluriel sn quelques mots plus loin (snfr.n.i ib.sn).

- (ae) snfr-ib désigne certainement, comme le mot fk;, un payement, cf. Lefebyre, Pétosiris, Insc. 106; l. 13-15, que M. Lefebyre traduit (op. laud., Description, p. 187): «J'ai parachevé ce tombeau dans cette nécropole, et tous ceux qui y travaillèrent me remercièrent de ce que je fis pour eux, (car) je leur fus agréable de toute façon (m iht nb)....., les comblant de biens». Dans A.S.A.E., XX, leurs cœurs par toute sorte de choses et de biens m'appartenant (?) pour (prix) du travail qui y a été fait. Si l'on tient compte de la statue A. 88 du Louvre, on est tenté de restituer ainsi ce passage désespéré de Pétosiris (cf. Lefebvre, l. c., Description, p. 187): $Snfr \cdot i \cdot ib \cdot w \cdot m \cdot ht \cdot nb \cdot m < pr \cdot i > nfr \cdot s \cdot nb$ hr etc... = Je les ai payé (lit. j'ai contenté leur cœur) de biens de < mon avoir> et tout homme qui travailla à la tombe fut heureux. M. Lefebvre cite en note le texte d'Amenemhat (cf. note ac, ci-dessus) et la stèle d'un grand prêtre de Memphis (= Виссин, Thesaurus, V, р. 924, 1. 11-12) : Такий 💻 🖟 👫 🗀 🕰 il paya les artisans en présence de ce dieu et il les régla au moyen de toutes sortes de biens. Cf. également la stèle de Manshiyet-eş-Şadr (A.S.A.E., 38, 219, l. 4) : Find the lift of the lift of the lift. récompensa) ce chef de travaux avec de l'or et de l'argent. Fk; et snfr-ib ont manifestement un sens très voisin qui est le mieux rendu par notre mot «payer»; en effet, les contrats démotiques emploient pour désigner la vente une expression très proche de snfr ib : ils disent : mtr h; ty «équilibrer le cœur» (cf. entre autres, Malinine, Contrat de vente, Papyrus Lille nº 801, Rev. égypt., t. VII (sous presse), l. 1 du texte). Il est à noter que ces trois textes (*Pétosiris*, Stèle Harris, A. 88) sont sensiblement de la même époque.
- (af) Remarquer l'archaïsme pour écrire 2 en écriture phonétique, qui rappelle les textes de l'Ancien Empire, cf., par exemple, Urk., I, 147, 3,
- (ag) Le Wb. ne donne pas d'autre sens à ds que «Feuerstein». Bien que l'on connaisse des objets en silex (une stèle du Louvre a été gravée en cette matière et des vases y ont été taillés; cf. Boreux, Cat.-guide, p. 551; Lucas,

Ancient Egypt. Materials (3° éd.), p. 469 et 481), il paraît difficile d'admettre que des objets aussi importants que des tables d'offrande aient pu être taillés dans cette matière. C'est pourquoi je me demande si ds hd ne désigne pas la quartzite blanche, pierre beaucoup plus dure que l'albâtre avec lequel on la confond souvent et qui rappelle en fait, par sa dureté et son aspect, le silex. Pour une stèle en cette matière, cf. Quibell, Saggarah, 1908-1909, 1909-1910, pl. 84.

- (ai) Cf. Stèle de Naples, 1. 17, qui donne comme épithète d'Horshési : The Toum qui préside à sa Djebat et Kees, Z.A.S., 65, p. 77. Le mot db:t désigne aussi la tombe d'Osiris, cf. Chassinat, Edfou, II, 23, 1. 70:
- (aj) Ounnefer est ici en fait un des noms d'Horshéfi, cf. Chassinat, Edfou, VII, 109. Le signe est peu distinct sur l'original, mais la lecture est assurée par un passage de la Stèle de Naples (l. 17) : [ô Prêtres] qui entrez dans la Chapelle et contemplez Celui qui s'y trouve (): Harsaphès... Toum... Khnoum... le Roi du Sud et du Nord Ounnefer. Pt ne peut désigner ici qu'un sanctuaire puisque les prêtres peuvent y entrer; cf., à ce sujet, Wb., I, 164, wn wj pt (16).
- (al) Il faut sans doute rapprocher le nom de cette déesse de Neit qui aida Horus dans son combat contre Apophis à Hérakléopolis même, cf. Chassinat, Dendara, I, 96: Neit, qui a massacré Apophis, sous sa forme de jeune fille (signalé par Junker, Onuris-legende, p. 38, qui rapproche ce passage de Dümichen, Geogr. Insch., 3, 98, La Grande, qui a tué Apophis, sous sa forme de chatte, et remarque que dans le texte parallèle au lieu de la Grande on a Hathor-Neit. La Grande est donc un surnom de cette déesse; or, on sait que Hathor est la parèdre d'Horshéfi à Hérakléopolis (cf. Chassinat, Edfou, I, 53, nos 47, 48), ce qui confirme la lecture ';t).
 - (am) Il ne s'agit pas de la fête principale du nome qui avait lieu le premier

mois d'hiver, le premier jour (1er Tybi), cf. Brugsch, Dict. géogr., p. 1363, et non le 4e mois, 5e jour (5e Pharmouthi).

- (ao) Pour pg;, dans un contexte également obscur, cf. Griffith, Rylands Papyri, III (= Pap. IX, 21, 18), p. 109 et 249.
- (ap) Le thème de la récompense sur terre se retrouve exprimé à peu près dans les mêmes termes dans Djed-Her le Sauveur (A.S.A.E., XVIII, p. 150), l. 126: \[\frac{1}{2} \frac
- (aq) Cf. Stèle de Naples (édit. Tresson), l. 14: Puissestu me donner une durée de vie prolongée dans l'allégresse; cette formule apparaît aussi dans les stèles de fondation (cf. Iversen, Two insc. concerning private donations, p. 9, n. 19) et elle est fréquente sur les stèles du Sérapéum (cf. ci-dessus, ap).
- (ar) hr hswt n... se rapporte généralement au roi. Ici il s'agit du dieu, la même formule est employée dans les textes de Pétosiris en se référant à Thot: cf. Lefebyre, Pétosiris, Insc. 81, 89 = l. c., Descr., p. 144: \\ \frac{1}{2} \

B. Statue d'Alexandrie (s. n.).

Dès 1905, Daressy (1) signalait la parenté qui unissait un fragment de statue trouvé à Alexandrie avec la statue du Louvre que nous venons d'étudier. Comme on peut s'en rendre compte en comparant les deux monuments (cf. pl. I et III), le style est en effet identique (cf. pl. I-II et IV). Si la statue d'Alex-

(1) A. S. A. E., V, p. 127.

andrie paraît un peu plus fruste, cela pourrait être dû au fait que la statue du Louvre a été, me semble-t-il, repolie au début du xixe siècle, au moment où les restaurateurs refirent les mains et les pieds, alors que le monument d'Alexandrie restait dans l'état où il fut trouvé. De la statue même il ne reste que le bas du corps, encore la jambe gauche manque-t-elle, de même que les pieds et la base. Il ne reste du bras droit que des traces le long du pagne. Malgré ce mauvais état de conservation on voit que cette statue est une réplique exacte de celle du Louvre. Les dimensions sont les mêmes, même façon de traiter le pagne qui croise de gauche à droite, les bras retombaient identiquement le long du corps. Si le modelé de la jambe, et particulièrement celui du genou, paraît plus vigoureux sur le fragment d'Alexandrie c'est sans doute que le polissage de la statue du Louvre a atténué cette vigueur que nous retrouvons cependant, malgré le polissage, dans la façon dont la base du cou a été traitée sur la statue A. 88. Le texte, également réparti en quatre colonnes, confirme d'ailleurs la similitude entre les deux statues; non seulement le style de la gravure est le même, mais encore les dimensions des colonnes sont rigoureusement identiques. J'ai juxtaposé les estampages faits sur les deux monuments : ils coïncident exactement ; même largeur du pilier dorsal, même espacement des colonnes, mêmes dimensions des signes (1). Ajoutons à ces observations que le dédicant de la statue d'Alexandrie affirme, dans les mêmes termes que sur la statue du Louvre, avoir fait une construction identique dans l'avant-cour du temple d'Horshéfi (A = Louvre A. 88; B = Alexandrie s. n.) :

De plus, la statue d'Alexandrie, comme celle du Louvre, fait allusion à une donation de vin en faveur du dieu Horshéfi (Louvre, col. 3 = Alexandrie

(prise sur ', n, f, z et r): Louvre 16 mm.; Alex. 16 mm. Haut. des signes (prise sur i, m, b): Louvre 14 mm., Alex. 14 mm. Larg. de déterm. de mh: Louvre 13 mm., Alex. 13 mm.

Bulletin, t. XLIX.

⁽¹⁾ Larg. totale du pilier dorsal: Louvre om. 099, Alexandrie om. 099. Larg. des colonnes (prise à l'intérieur des traits de séparation): Louvre 22 mm., Alex. 22 mm. Larg. des signes

col. 4) et a été érigée par un militaire comme l'était Hor. Il est donc hors de doute que c'est, non pas le père de Hor, comme le pensait Daressy, mais le général lui-même, qui a fait exécuter à la fois la statue d'Alexandrie et celle du Louvre, d'où l'intérêt de publier conjointement les deux monuments.

TEXTE ET TRADUCTION.

Le texte, d'Alexandrie est, bien entendu, fragmentaire. Si l'on en juge par la statue du Louvre de mêmes dimensions, il doit manquer environ une vingtaine de cadrats à la partie supérieure et une dizaine à la partie inférieure, soit près de la moitié de l'inscription dans son ensemble. Le récit semble, lui aussi, suivre le même ordre que sur la statue du Louvre, bien que l'importance relative des diverses parties soit très différente. L'éloge, les titres et la généalogie du dédicant (\$ 1) sont beaucoup plus développés que sur la statue du Louvre puisqu'ils couvraient la colonne 1 en son entier et toute la colonne 2, pour se terminer, selon toute probabilité, sur la colonne 3. L'invocation au dieu semble en revanche avoir été très réduite (suivant en cela l'inscription du Louvre); elle fait corps avec l'énumération des constructions faites pour le dieu (\$ 2) et n'occupait, au maximum, qu'une colonne du texte ou, plus vraisemblablement, les 3/4 d'une colonne. Comme dans le texte du Louvre, il semble qu'il y ait eu une allusion à des donations (\$ 3), allusion qui devait occuper la partie supérieure de la colonne 4; il n'en reste plus que la fin, très comparable, d'ailleurs, à celle de la statue du Louvre. Le paragraphe 5 du texte du Louvre ne semble pas avoir eu d'équivalent sur la statue d'Alexandrie, qui passe immédiatement, après l'allusion à la donation, aux conclusions (§ 4) qui occupent la fin de la quatrième colonne et sont, par leur esprit, très comparables aux conclusions de la statue du Louvre.

§ 1. — Éloge et titres du dédicant :

- (1) Daressy n'indique qu'une lacune d'un cadrat.
 - (2) Daressy a lu 🐆.
- (3) La lecture de Daressy entre ib(w) et nh est entièrement conjecturale. La pierre très abîmée
- en cet endroit ne porte que quelques traces pratiquement illisibles, cf. pl. IV et ci-dessous, note b.
- (4) L'estampage semble porter ici $\stackrel{4}{\diamondsuit}$ mais il se peut que ce soit un défaut de la pierre.

lacune indéterminée

lacune indéterminée (10 cadrats environ)

... [d'un conseil utile par] ses écrits (a), qui entre le premier et sort le dernier, abri d'airain [qui protège] le peuple (b); celui dont la santé est désirée par tout homme (c), au cœur rempli des volontés du dieu (d); qui restaure ce qui a été trouvé en lacune dans les temples, qui momifie leurs âmes divines (c'est-à-dire : les animaux sacrés) dans la nécropole (e); qui fournit en aliments [leurs autels]..... (un qui est sans) péché (lit. sa faute) (f), son horreur c'est l'homme qui ne sait pas payer (g) (lit. qui ignore le payement), possesseur de plus de biens que le grenier royal (lit. le double Grenier) (h). Riche de récoltes (i), une multitude (lit. millions (d'êtres)) vit (j) dans sa ville, inondation (k) de sa ville (lorsque) le pays manque d'eau (l), l'administrateur du nome de Busiris (ou Mendès), d'Héliopolis, de...(m) le Comte... (n).

§ 2. — Invocation au dieu et mention de constructions :

[Il dit, ô mon dieu... Horshéfi, maître] de tous les dieux (o) je suis un (homme) juste de cœur (p) qui t'est fidèle (q); ta crainte est dans mon cœur chaque jour. J'ai fait (r) un grand portique (s) dans le fond (t) de la grande avant-cour d'Horshéfi, la colonnade est en granit, le porche [en sapin, etc...]...

- (1) Le est peu distinct, mais ce n'est certainement pas un . Ce pourrait être un trait simple, cf. l'écriture de shr dans Z.Ä.S., 18, p. 51.
- p. 51.

 et non comme l'a lu Daressy.

 De qu'indique la copie de Daressy.
- n'existe pas.
 - (4) et non de Daressy.

- (5) Les lectures de Daressy depuis 's jusqu'à 'nh sont conjecturales (cf. ci-dessus, p. 102-3), la leçon que nous proposons est plutôt une restitution qu'une lecture, bien qu'elle coïncide avec les traces subsistantes.
- (6) Le t de nt a été omis par Daressy, il est très net sur l'original.

14.

\$ 3. — Donation (?) et conclusions :

(du vin) (u) de mon propre avoir car je savais (v) que le dieu en avait besoin (lit. c'était le besoin du dieu). La récompense de par toi (w), ô maître des dieux (sera): (que) tu feras que ma crainte soit dans le cœur des hommes (lit. de l'homme); et que mes ennemis tombent (x) par ton glaive (y); tu rendras nombreuses mes années (z)...

NOTES DE LA TRADUCTION.

- (1) Daressy a lu , en réalité l'oiseau tient dans son bec non pas un poisson mais un objet indéterminable peut-être ou et c'est un . Ce signe n'existant pas dans la fonte de l'Institut, nous le remplaçons par un oiseau simple. Cf. pl. V.
 - (2) 📥 et non 🖦 comme a lu Daressy.
- (4) Les barres transversales du signe % sont perceptibles. Le signe est nettement incliné et non horizontal comme l'a figuré Daressy.
- (5) Après rnpwt la pierre porte les traces de deux signes verticaux que je n'ai pas pu lire (cf. dessin, pl. V).

- grande muraille d'airain qui protège ses soldats, leur lieu de refuge sur le champ de bataille au jour du combat. C'est pourquoi je propose, d'après les traces, la restitution [: Lieu de refuge d'airain [qui protège ir s'.]] le peuple. Pour = mrt, cf. Wb., II, 106.

- (e) Cette phrase n'a rien qui doive nous surprendre. En effet, Djed-Her le Sauveur affirme à diverses reprises qu'il s'est préoccupé de l'embaumement des faucons de son nome (cf. A.S.A.E., 18, p. 146, l. 90 et sq.; de même, p. 150, l. 116) et l'on sait, depuis la découverte du Serapeum de Memphis, l'importance du culte des animaux sacrés à basse époque. Le mot b; peut désigner l'animal divin, cf. le texte de la statue du Louvre, ci-dessus, col. 3 et l'expression b; w ntr désigne spécialement les animaux sacrés, cf. Wb., 1, 413 (4) Pour = ntr, cf. Brugsch, Thes., II, 410. Nst est, sans doute, le nom de la nécropole des animaux sacrés (cf. Gauthier, D.N.G., 3, 103 ou nst ntrwy désigne le Serapeum du IXe nome de Haute Égypte).
- (f) Cf. Lefebure, Pétosiris, Inscr. 74, 7 . Sans péché; on pourrait avoir aussi . Sans qu'on trouve de faute à te reprocher (ibid., Insc. 61, 32 = Descr., p. 105; de même Maspero, Sarc. ép. pers. et ptol., I, p. 62 = Caire, 29301).
- (g) Il y a manifestement ici une allusion au même fait signalé par l'inscription du Louvre (cf. ci-dessus, p. 90): J'ai indemnisé (fk;) leur propriétaire au moyen de biens provenant de mon avoir, et je les ai payés car je savais que voler est en horreur au dieu.

Ahmed Bey Kamal, Stèles ptol. et rom., I, p. 152; il n'est d'ailleurs pas particulier à la Basse Époque, cf. au Moyen Empire: Caire, Stèle 20499, l. 10.

- (j) Qu'il faille traduire ici : des multitudes vivent, etc., faisant de 'nh un verbe à la forme $\underline{sdm}.f$, plutôt que de comprendre * vie de multitudes, etc., est prouvé par un passage d'une inscription contemporaine (cf. Caire 29301= Maspero, Sarc. ép. persanes et ptolém., I, p. 10 ? Des multitudes vivent de la nourriture qu'il donne.
- (k) Il semble que nous ayons ici un bon exemple de la signification «inondation» pour H'py, cf. de Buck, On the meaning of the name H'pj, Orientalia Neerlandica, 1948.
- (l) La phrase se retrouve sous une forme à peine différente sur une statue du Caire (cf. Montet, Kémi, 7 (1938), p. 144, l. 2 = Vandier, La famine dans l'Égypte ancienne, p. 73) and ans la lacune longue et étroite qui précède le déterminatif et je comprends donc : «Inondation (Hapi) de sa ville lorsque l'Égypte manquait d'eau (lire : iw t; wy m wšr), faisant vivre l'affamé dans son nome». La phrase de la statue d'Alexandrie semble confirmer ma traduction : une phrase à prédicat adverbial sans iw remplaçant dans le texte d'Alexandrie, la proposition subordonnée non verbale, introduite par iw (écrit —) sur la statue du Caire (cf. ci-dessus p. 97, n. v) (1). Cet emploi de iw pour marquer un fort contraste entre la proposition principale et la subordonnée (ce qui

(1) L'emploi de — comme conjonction est certainement peu fréquent (cf. Montet, Kémi, 7, p. 148, note 4) aussi ne faut-il pas lire r

mais iw (lecture attestée dès la basse époque, cf. Wb., I, 42); la phrase est dès lors des plus correctes et n'admet qu'une traduction.

est le cas pour la phrase incriminée) est attesté, cf. Gardiner, Gramm., \$ 117, p. 93 et l'exemple cité (Sin. B. 50). La comparaison avec Hapi existe dès la XXVI^e dynastie, cf. Montouemhat (O. L. Z., 13, col. 390, pl. IV), l. 10: Nobles et pauvres (étaient heureux) • \$\frac{1}{2} \left\[\frac{1}{2} \right\] = \$\frac{1}{2} \left\[\frac{1}{2} \right\], alors que je faisais pour eux l'inondation de ma ville (lorsque) le Pays était en disette.

- (m) Le nom de cette ville n'est attesté ni dans Gauthier, D.N.G., ni dans Brugsch, Dict. géogr. La difficulté est de savoir s'il s'agit d'une localité indépendante ou d'une épithète ajoutée à 'Iwnw (cf. par exemple Gauthier, D.N.G., 1, 55 []); je pencherais plutôt pour cette hypothèse, car il paraît difficile d'admettre que Hor ait pu être à la fois administrateur de deux capitales telles que Busiris (ou Mendès) et Héliopolis, et, en même temps, d'une ville parfaitement inconnue par ailleurs.
 - (n) Le m subsistant pourrait être le début du titre \ = 1.
- (o) J'ai restitué le début de l'invocation d'après l'inscription A, l'épithète nb ntrw (nbw) est fréquemment portée par Horshéfi (cf. entre autres ci-dessus, Insc. A, col. 3 et stèle de Naples, 1. 3).
 - (p) Cf. Lefebure, Pétosiris, Insc. 137, 6, J'ai été juste de cœur.
 - (q) Cf. ci-dessus, p. 94, notes j et k.
- (r) On pourrait, à l'extrême rigueur, voir dans la conjonction «jusqu'à ce que» (cf. Gardiner, Gramm., \$ 156 et 163, 12), mais je crois qu'il s'agit plutôt de la copule iw précédant la forme $idm \cdot n \cdot f$ (Gardiner, \$ 68 et 464); iw précédant une forme verbale peut-être écrit de cette façon à basse époque, cf., entre autres, Lefebyre, Pétosiris, Insc. 55, 3.
- (s) Pour *hnty* (écrit *hntt*), cf. Gardiner, *Onomastica*, II, nº A-427, p. 208. Gardiner remarque qu'à Edfou, l'hypostyle qui suit l'avant-cour porte ce nom. Ici, il s'agit certainement d'un portique qui précédait l'hypostyle proprement dite (cf. ci-dessous, p. 113).
- (t) L'écriture pour rwt est signalée par Junker, Gramm. d. Dendera, texte, p. 22. A basse-époque, l'expression m rwty a le sens de «à la bordure, à la limite» (cf. Wb., 2, 404 (13) et les nombreux exemples des Belegstellen), d'où ma traduction «dans le fond».
- (u) Il semble que nous avons là une allusion à la même donation que mentionne la statue du Louvre (cf. § 4, p. 89) et qui était destinée à fournir du vin à l'autel du dieu d'Hérakléopolis.

- (v) L'écriture de rh·kwi est nettement ptolémaïque (le Wb., 2, 442, indique pour rh l'écriture avec un échassier). Ici c'est manifestement un mais la gravure est trop fruste pour pouvoir déterminer ce que l'oiseau tient dans son bec (cf. dessin, pl. V). Le même signe apparaît à la même époque, avec la même valeur, dans une inscription de Vienne, cf. Bergmann, Z.Ä.S., 18, 51 (l. 4 du texte. Mon conseil (lit. ma bouche) était invoqué par le souverain de l'Égypte par le souverain de l'Égypte (car) il m'aimait, et il connaissait mon dessein).
 - (w) L'emploi de hr paraît être archaïsant.
- (x) Hr est un pseudo-participe introduit par $di \cdot k$; cf. Lefebvre, Gram., § 349, p. 174.
- (y) Peut-être avons-nous ici une allusion aux guerres perso-macédoniennes auxquelles Hor, comme le Semataoui-tefnakht de la Stèle de Naples, dut être mêlé, bien malgré lui sans doute. La Stèle de Naples attribue de même, à Horshéfi, la victoire d'Arbéles; cf. 1. 10 🗱 tu as repoussé les Asiatiques (cf. Tresson, B.I.F.A.O.C., 30, p. 390).
- (z) Cf. Lefebyre, Pétosiris, Insc. 65, 12-14 = Descr. p. 170 : (Osiris parle) « Que ta vie se prolonge, puisque tu m'es fidèle; que soient multipliées les années de celui qui a construit ce tombeau».

COMMENTAIRE GÉNÉRAL.

Comme on le voit, ces textes, et particulièrement le texte A, sont importants à la fois pour la topographie du temple d'Horshéfi à Hérakléopolis, et pour l'aspect syncrétique que revêtait la religion de ce dieu à basse époque (cf. notamment A, col. 3). Mais l'examen des questions religieuses, que posent ces textes, dépasserait de beaucoup le cadre de cet article et je voudrais m'en tenir au seul problème de la datation des deux monuments.

Pour les premiers égyptologues qui s'intéressèrent à la statue du Louvre, il ne fit aucun doute qu'elle était de la XXVI^e dynastie. De Rougé y voyait «un des chefs-d'œuvre de l'art saïtique» (1) et Pierret notait «statue . . . de

⁽¹⁾ DE Rougé, Notice des monuments... au Musée du Louvre (1849), p. 24.

la fin de l'époque saïte» (1). Boreux écrivait : « Cette statue . . . par l'élégance et la finesse du modelé, s'apparente ... aux meilleures pièces de la XXVI^e dynastie » ⁽²⁾. Breasted n'hésitait pas, de son côté, à la dater de la même époque : « This fragmentary inscription . . . illustrates the excessively religious spirit of the Saitic age » (3); Kees, cependant, se garde de donner une date et se contente de considérer l'inscription comme tardive (4), tandis qu'Erman et Grapow la classent dans l'époque grecque (5). Pour la statue d'Alexandrie, Daressy ne fait aucune appréciation, se contentant de faire le rapprochement avec la statue du Louvre (6). La difficulté vient de ce que les textes, comme certaines statues de Tanis (7), ne portent pas de cartouche. On ne peut donc dater ces statues que par le style de la sculpture et par les inscriptions elles-mêmes (formes des signes, particularité des graphies, etc.). Si les monuments nous étaient parvenus intacts, nul doute que le style à lui seul nous eût permis de les dater avec une approximation suffisante; mais les têtes manquent et, avec elles, a disparu toute chance d'obtenir une certitude par l'analyse archéologique. Il faut reconnaître cependant que, pour la statue du Louvre, la plus complète, le style général est bon. Il est malheureux que les pieds et les mains brisés nous enlèvent de bons critères; cependant, la naissance du cou est traitée avec force et sobriété, la poitrine n'a pas la lourdeur du modelé ptolémaïque; les épaules tombent bien; le modelé des genoux est bon, enfin, le pagne finement plissé n'est pas de la forme habituelle à très basse époque, il semble que ce soit une imitation du pagne de l'Ancien Empire. Pour ces diverses raisons la statue du Louvre se rattacherait plutôt à l'art saïte (8) qu'à l'art ptolémaïque, sans que l'on puisse d'ailleurs avoir aucune certitude. La statue d'Alexandrie est trop fragmentaire pour que son style puisse être analysé avec quelque profit; il faut noter, cependant, que le modelé du genou, très vigoureux et la façon de traiter le pagne la rendent très

festement à notre texte.

⁽¹⁾ PIERRET, Rec. Insc. . . . du Musée du Louvre, I, p. 14.

⁽²⁾ Boreux, Cat. guide, p. 52.

⁽³⁾ A.R., IV, p. 494. La statue est classée parmi les textes de Psammétique I.

 $^{^{(4)}}$ Z. A. S., 65, 73 : «eine späte Inschrift».

⁽⁵⁾ Wb., 3, 329 (14), qui se réfère mani-

⁽⁶⁾ A. S. A. E., 5, 127-128.

⁽⁷⁾ Cf. Montet, *Kémi*, 7 (1938), p. 123 et suiv. M. Montet, *loc. cit.*, p. 156, souligne l'étrangeté du fait.

⁽⁸⁾ Cf. les appréciations de de Rougé, Pierret, Boreux, Breasted (ci-dessus, p. 108-109).

semblable à celle du Louvre. En somme, à ne s'en tenir qu'au style de la sculpture, les deux statues pourraient être datées d'une période allant de l'époque saïte aux débuts de l'époque grecque, avant l'apparition du modelé boursouflé de l'époque ptolémaïque; tout en étant plus proche de l'art saïte que de l'art ptolémaïque.

Le style ne permettant pas une datation plus précise, il faut avoir recours aux inscriptions; mais, alors que, par la technique sculpturale, les deux statues étaient semblables, il n'en va pas de même pour les textes. Si ceux-ci offrent de très grandes similitudes qui les apparentent d'une façon indiscutable (dimensions des colonnes et des signes, forme des signes, syntaxe, disposition du texte, etc.), ils semblent présenter néanmoins quelques différences. Alors que dans la statue du Louvre, la plus complète, on ne trouve aucune graphie dite «ptolémaïque», la statue d'Alexandrie, bien que plus fragmentaire, en présente au moins cinq exemples m pour 📗 🐂 🗀 ; 🖙 🐪 pour 🚞 🙌 ; pour col. I, (pour rwt) col. 3 et (pour rh) col. 4. Il faut d'ailleurs noter que ces cinq graphies mises à part, le texte de la statue d'Alexandrie est d'un style presque classique et qu'il ne présente pas les écritures compliquées des textes ptolémaïques typiques. Par son inscription, la statue d'Alexandrie pourrait donc remonter aux débuts mêmes de l'époque grecque ou un peu avant et la statue du Louvre, qui ne présente aucune de ces graphies, pourrait lui être antérieure. La date ante quem ainsi fixée, il reste à déterminer la datation post quem. Breasted (1) croyait voir dans la mention du sapin du Liban (col. 2) une allusion à la dernière époque où l'Égypte put faire des expéditions dans ce pays, c'est-à-dire à la XXVIe dynastie, mais ce critère doit être abandonné; en effet, des textes de la XXXe dynastie et du début de l'époque grecque mentionnent également le sapin du Liban comme un bois couramment employé (2). Cela ne saurait donc prouver que la statue remonte à l'époque saîte, bien que par certains aspects elle s'apparente à la statue de la fin de cette époque récemment publiée par Ranke (3), et que

celles de la Statue du Louvre ; cf. par exemple :

⁽¹⁾ A. R., IV, 494.

⁽²⁾ Notamment Lefebure, Pétosiris, Insc. 61,

⁽³⁾ M. D. I. K., 12 (1943), p. 107-138. On y retrouve des phrases très proches de

le texte rappelle bien des fois les inscriptions de Montouemhat (1). A de multiples reprises, nous avons noté les rapprochements d'expressions entre la statue A. 88 et les textes du tombeau de Pétosiris (2), de Djed-Her le Sauveur ⁽³⁾ et de la Stèle de Naples ⁽⁴⁾; on serait donc tenté de dater la statue du Louvre de la même époque que ces trois monuments, c'est-à-dire entre 325 av. J-C. (Stèle de Naples) (5), 320 (Djed-Her) (6) et 300 environ (Pétosiris) (7). Par l'écriture notamment la statue du Louvre est très proche de la Stèle de Naples. Nous avons même noté (8) que, dans un cas au moins, l'orthographe de A. 88 était plus classique que celle de cette stèle. On pourrait donc estimer que la statue du Louvre est de quelques années antérieure à la stèle de Naples, soit autour de 330 av. J-C. environ. Mais ce n'est là qu'une hypothèse et il n'est pas exclu qu'elle puisse être un peu plus ancienne. En effet, deux observations sembleraient la faire remonter à la XXX^e dynastie. Tout d'abord, Hor déclare qu'il a détruit des installations occupant le temple et, ensuite, il fait allusion à une donation de terrains. L'allusion à la destruction d'installations ne peut guère se référer qu'à deux périodes de l'histoire de l'Égypte : il s'agit ou bien d'une occupation par des soldats asiatiques à la suite de la première invasion perse (9), ou bien d'installations militaires de la seconde époque perse ou de Grecs de l'armée d'Alexandre. S'il s'agit de la première époque perse, Hor aurait exercé sa charge d'administrateur du territoire d'Hérakléopolis sous un des pharaons de la XXXº dynastie; s'il s'agit de soldats perses de la seconde invasion ou de Grecs, Hor n'aurait été fonctionnaire à Hérakléopolis que sous Philippe, mais dans ce cas on s'explique mal : 1º le changement de graphies entre la statue du Louvre et celle d'Alexandrie qui indique une évolution de l'écriture ayant exigé quelque temps et 2° le changement de titres entre les deux monuments; Hor,

⁽¹⁾ Wreszinski, O.L.Z., 13, col. 390, pl. II-IV.

⁽²⁾ Cf. ci-dessus, p. 94 et suiv., notes : h, j, l, x, ae, ap, ar.

⁽³⁾ Cf. ci-dessus, p. 91 et suiv., notes a, b, s, t, ap.

⁽⁴⁾ Cf. ci-dessus, p. 94 et suiv., notes k, m, ai, aq.

⁽⁵⁾ Cf. Tresson, B. I. F. A. O., 30 (Mél. Loret),

p. 391.

⁽⁶⁾ Djed-Her a vécu sous Philippe Arrhidée (323-317), cf. Daressy, A. S. A. E., 18, 115.
(7) Cf. Lefebure, Tombeau de Pétosiris, I, p. 12, confirmé par Ch. Picard (contre Monter),

B. I. F. A. O., 30 (Mél. Loret), p. 227.

(8) Cf. ci-dessus, p. 95, note m.

⁽⁹⁾ Cf. ci-dessus, p. 96, note t.

à Alexandrie, est manifestement un plus grand personnage que lorsqu'il fit exécuter la statue d'Hérakléopolis, ce qui laisserait supposer également un certain laps de temps. On pourrait donc admettre que, comme la Stèle de Naples d'ailleurs, la statue du Louvre raconte des faits qui se sont passés sous la XXXe dynastie, mais que, à la différence de cette Stèle, elle aurait été gravée à l'époque où les faits se sont produits, soit au plus tard sous le dernier des Nectanébos (vers 340 env.). La seconde observation confirme cette déduction. La statue du Louvre fait allusion, en termes juridiques, à une donation de terrains. Or, M. Iversen a noté que ces donations ont eu surtout lieu de la XIX^e à la XXVI^e dynastie (1); elles semblent disparaître après. La statue du Louvre doit donc être encore assez proche, dans le temps, de l'époque où ces donations étaient un fait courant. Une donation de terrain d'un particulier à un temple est plus vraisemblable sous la XXXe dynastie, qui a continué la tradition saïte, qu'à l'époque grecque; je sais bien que ce n'est là qu'une indication, les donations de particuliers aux temples se sont certainement poursuivies au delà de la XXVI^e dynastie ⁽²⁾, mais cependant cette observation rejoignant la première et s'ajoutant aux constatations que nous avons faites sur le style, plus proche de l'art saïte que de l'art ptolémaïque, tout semble pointer vers la XXXe dynastie comme l'époque la plus probable où fut exécutée la statue du Louvre. Cette date est d'ailleurs confirmée par les constructions que Hor affirme avoir exécutées dans le temple d'Hérakléopolis. En effet, si l'on reprend l'énumération des travaux qu'il a entrepris pour la grande-Hnty du temple (Insc. A, col. 2 = B, col. 3), on s'aperçoit que ces travaux correspondent au portique décrit par Petrie qui fouilla le site (cf. ci-contre, fig. 1). Ce portique, comme la grande khenty de Hor, comporte une colonnade de granit, un mur sud et un mur nord (Petrie n'en indique pas la matière, mais le fait qu'il n'en reste plus que les arasements laisserait supposer qu'ils étaient en calcaire et qu'ils disparurent dans les fours à chaux); il n'y a pas de mur de fond, celui-ci étant constitué par la façade du temple proprement dit, et, en effet, Hor ne parle que de deux murs, non de trois; un passage relativement étroit aménagé dans le mur du

sion lui aussi à une donation de ce genre. Il est vrai que l'on peut objecter que cette donation a pu être faite à la XXX° dynastie.

⁽¹⁾ IVERSEN, Two inscriptions concerning private donations to temples, p. 10.

⁽²⁾ Le texte de Djed-Her-le-Sauveur fait allu-

temple primitif, ce passage correspond à la wmt signalée par Hor. Enfin, Petrie indique une anomalie dans la colonnade : il manque deux colonnes au centre (1). Ne serait-ce pas là l'emplacement de la Hayt décrite par Hor? Celle-ci étant en bois du Liban (Insc. A, col. 2), il n'y a rien d'étonnant que Petrie n'en ait pas trouvé trace. Il n'est donc pas téméraire d'admettre que la man construite par Hor, et le Portique dégagé par Petrie ne sont qu'un

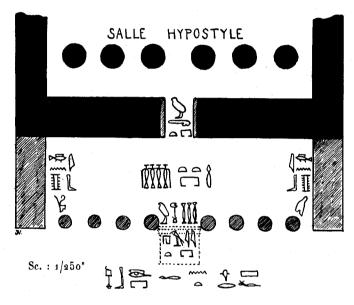


Fig. 1. — En partie d'après Petrie, Ehnasya, pl. VII. N. B. — Parties hachurées : travaux exécutés par le général Hor.

seul et même monument. La seule objection que l'on pourrait faire est que le Portique porte le nom de Ramsès II, mais Petrie a remarqué (2) que ce portique avait été refait de fond en comble à deux reprises : sous la XXIII° dynastie (Petoubastis) et sous Nekht-Hor-Heb durant la XXX° dynastie. Ce dernier pharaon a d'ailleurs consacré un Naos en granit dans le temple (3). Après les restaurations de la XXIII° et de la XXX° dynastie, le temple ne fut plus remanié que par Antonin (4). Il est impossible que Hor ait vécu sous la

⁽¹⁾ Petrie, Ehnasya (E.E.F.), p. 10. Petrie note: "we see here a wide gap in the row of columns; and not a trace of any more columns or bases has been found".

⁽²⁾ Ibid., p. 12.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 17.

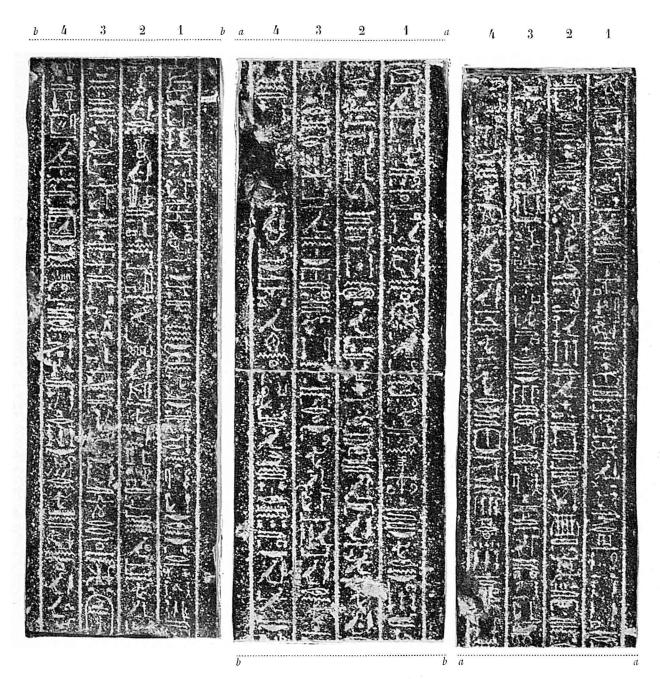
⁽⁴⁾ Ibid., p. 12 et 17.

XXIIIº dynastie puisque son père s'appelle Psammétique; il est également invraisemblable, étant donné le style et de la statue et des inscriptions, qu'il ait pu travailler dans le temple à l'époque romaine. Il reste donc à admettre que c'est Hor qui entreprit, sous Nekht-Hor-Heb, les restaurations du temple d'Hérakléopolis et qu'en souvenir de ces travaux il consacra sa statue dans le temple d'Horshéfi. On voit que ces faits cadrent admirablement avec le style de la statue, encore suffisamment proche de l'art saïte pour avoir pu être prise pour un monument de cette époque par des archéologues aussi avertis que de Rougé et Boreux entre autres, et par ses inscriptions, qui trouvent de multiples parallèles dans les textes écrits par des fonctionnaires avant vécu sous la XXXe dynastie et la seconde domination perse (stèle de Naples, statue de Djed-Her-le-Sauveur, stèle du Satrape, Pétosiris). On peut donc admettre que la statue du Louvre appartient à la XXXº dynastie. La statue d'Alexandrie pourrait être un peu plus tardive; elle aurait été sculptée à l'imitation de celle du Louvre tout au début de l'époque grecque, soit une vingtaine d'années plus tard. Ce laps de temps expliquerait à la fois la légère différence de graphies entre les deux monuments et le changement dans la situation d'Hor. En somme, comme le Semataoui-tefnakht de la Stèle de Naples, Hor, gouverneur militaire d'Hérakléopolis sous l'un des pharaons de la XXXe dynastie très probablement Nekht-Hor-heb, aurait été pris, peut-être malgré lui, dans les remous de la seconde invasion perse et des guerres d'Alexandre. Il se serait arrangé pour en sortir à son avantage et se serait retrouvé sous Philippe-Arrhidée, ou peut-être sous Ptolémée I, nanti d'une fonction importante dans le Delta, d'où sa famille était originaire. Il n'y a rien là qui puisse nous étonner, puisque nous savons par la Stèle de Naples et celle du Satrape que de tels faits se sont produits à la même époque.

Jean Vercoutter.

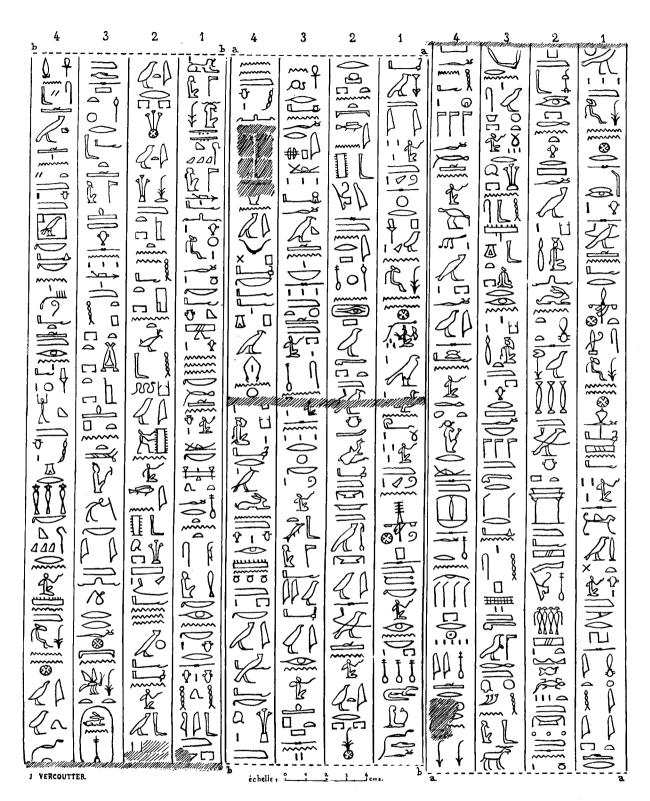


Louvre A. 88.

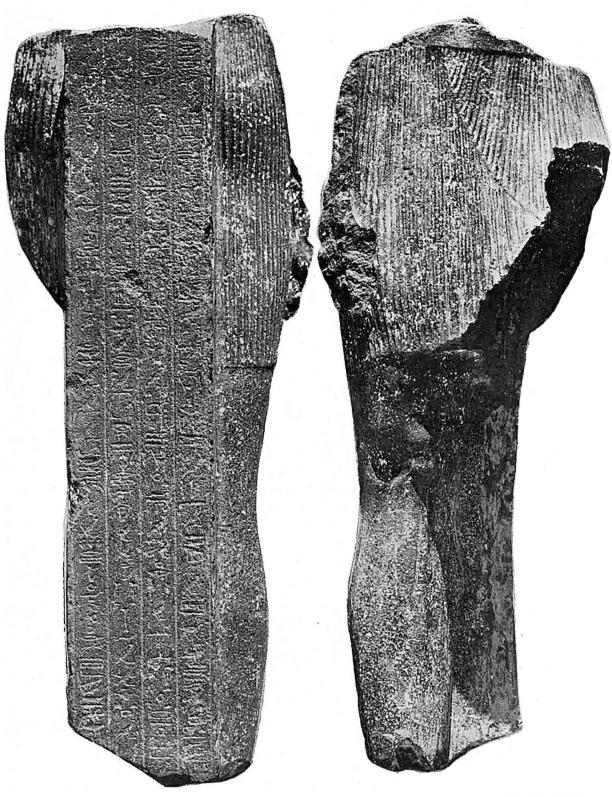


Louvre A. 88. - Pilier dorsal.

J. VERCOUTTER, Les statues du général Hor.

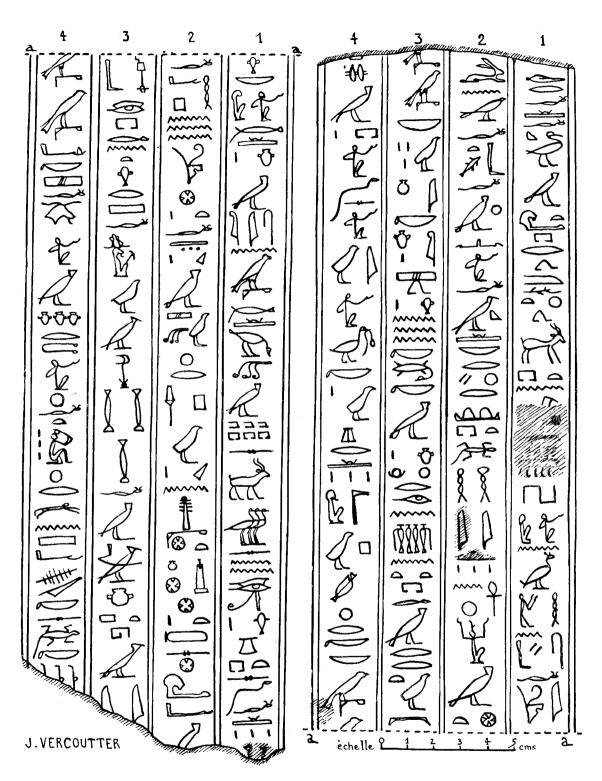


Louvre A. 88. — Disposition du texte.



Alexandrie s.n.

Photo Abd-el-Malek Badie



Alexandrie s, n.